



SOCOTEC BELGIUM ASBL

8428

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique N° de rapport : 23. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1.	BT / TBT e	<u>xistante</u>	
Concerne : contrôle dans le cadre d'une vente □ contrôle périodique Type d'habitation □ maison □ appartement □ autres :			
Demandeur: CelTI Colecy Jel. Hill			*******
Personne sur place :code EAN de l'installation :	1		
Adresse de la visite: Heek Ret Leux 14 - 4	100 5	RAIN	6
Adresse de la visite : Reflex X 14 - 4 Date de visite : Offet La Company Date d'émission : Offet La Company Références clien	t: No		
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 💆 276 bis et dérogations 📦 271 bis	278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation ☐ Protection générale du branche ☐3N400 V ☐3x230V ☐2x230V ☐ 1N400V Nombre de tableaux :			
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :		3	
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		V	derog.
Etat du matériel électrique installé	X	1	
Mesures de protection contre les contacts directs		X	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé		×	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		2	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils Matériel électrique fixe ou à poste fixe		1	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			V
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations			1
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	V		
Résistance de dispersion de la prise de terre :		×	
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individue	de l'agent SOC	OTEC BELGIUM	asbl.
Manquements / Notes: Voix Annexe.	8 5 85 8 5 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9		
ON 10000 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00			
Conclusion:			RAF
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain cor le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	trôle périodiqu	e est à effectuer o	dans /SOCC
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité a au terme de 18 mois après signa	complémentai ture de l'acte d	re est à exécuter le vente.	par OTEC-E
☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen même organisme en vue de compléter le dossier.	complémentair	est à exécuter p	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215-
Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL CUFFARO Nom et visa du c	8.	réception :	
Domenico popular certigi	een.be		8

CUFFARO Domenico

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708

1/2



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 0744 23 1401 05 05	
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.)
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : nes et	,
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Coffie	
\square La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
\square Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :	
\square Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	[
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	Ĭ
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: **Absence de plan les par de l'installable **All coffee de fechique se for affre plus la Securité successaire y Recondit plante pues de l'installable en el obe coffee l'elepique **CUFFARO **SOCOTEC DOTTIENTED	RAP/SOCOTEC-annexe BT01(fr)/0609-V1